

Résumé :

Cet axe d'intervention correspond à plusieurs activités relatives aux actions de prévention sanitaire mises en oeuvre par délégation de l'Etat ou à titre volontariste par le Département :

- le dispositif de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles, du sida et des hépatites, qui s'adresse à toute personne pour l'ensemble des pathologies transmises par voie sexuelle
- le dispositif de prévention et de dépistage de la tuberculose qui assure le suivi, le traitement médical de toute personne malade ou en contact avec ce risque
- la prévention vaccinale des maladies infectieuses par la mise en place de séances de vaccinations et la fourniture de vaccins pour les structures de prévention selon les recommandations du calendrier vaccinal officiel en vigueur
- la prévention des cancers par le soutien financier à des associations, principalement ADEMAS pour le dépistage du cancer du sein, EVE pour le dépistage du cancer du col de l'utérus, ADECA pour la prévention du cancer colorectal et la Ligue Départementale contre le cancer pour ses actions menées dans ce domaine
- l'accès aux soins des personnes en situation précaire.

Ventilation des propositions de crédits par Pôles et Directions

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
PAP	Direction de l'Insertion et de l'Action Sociale	1 213 700,00 €
PAP	Direction du Pôle Aide à la Personne	7 000,00 €
	TOTAL	1 220 700,00 €

4124 – Prévention dépistage

Ce mode d'action représente l'ensemble des activités de dépistage du Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles, du sida et des hépatites (CIDDIST) également désigné en tant que Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) et du dispositif départemental de prévention et de lutte contre la tuberculose qui regroupe le Centre de Dépistage de la Tuberculose de Strasbourg (CDT), les dispensaires répartis sur le territoire du département, l'unité mobile de dépistage.

L'évolution de la fréquentation des consultations est en augmentation régulière depuis plusieurs années. Le budget proposé correspond au besoin attendu, hors événement épidémiologique imprévisible. Le budget alloué à l'entretien du matériel dont celui de radiologie permet d'effectuer la maintenance obligatoire de ces installations et de ce fait de prévenir ainsi les réparations coûteuses. L'augmentation des frais d'analyse de biologie médicale correspond à l'arrivée prévue de nouvelles techniques de laboratoire.

Le Département poursuit son action volontariste dans le cadre de la lutte contre le cancer, affection qui touche particulièrement la population locale, et maintient son aide financière (473 000,00 €) aux associations qui œuvrent dans ce domaine et qui sont unanimement

reconnues pour la qualité de leur travail et leurs résultats en matière de prévention des cancers (ADEMAS, EVE, ADECA, Ligue Départementale contre le cancer, ...).

4125 – Vaccinations

L'enveloppe consacrée aux vaccinations traduit la décision de la collectivité de ne pas retenir dans le périmètre de ses missions l'action des médecins du travail. Le budget actuel permet de répondre à l'ensemble des missions délégataires du service des actions de prévention sanitaire (couverture vaccinale des personnes à risques et/ou en difficultés d'accès aux soins) et de prendre en charge les séances de vaccinations en mairies sur l'ensemble du territoire départemental. Cette action contribue largement à augmenter la couverture vaccinale des Bas-Rhinois.

4127 – Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale

Ces subventions sont destinées à la prévention et la lutte contre certaines maladies qui entrent dans le champ de compétence de la collectivité (lutte contre le SIDA, les Infections Sexuellement Transmissibles, certaines formes d'addiction : alcool, tabac, actions en direction des publics en situation de précarité, toxicomanie). Cette enveloppe permet également de participer au financement d'actions de prévention primaire (hygiène bucco-dentaire...).

Un crédit de 7 000,00 € est prévu en investissement. Il permet notamment de subventionner les équipements et véhicules des associations de secourisme intervenant dans le département.

Récapitulatif des montants proposés par modes d'actions :

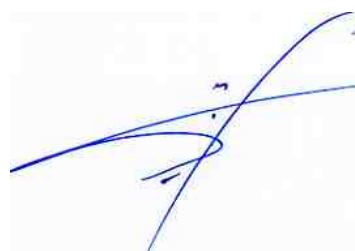
Code	Libellé Mode d'action	Crédits inscrits au BP précédent	Crédits proposés au BP
4124	Prévention dépistage	972 400,00 €	947 700,00 €
4125	Vaccination	154 000,00 €	96 000,00 €
4127	Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale	170 000,00 €	177 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la commission des solidarités, et en accord avec la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2012.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL